

Chers collègues

Au sommaire de ce nouveau Pays de Gex Ainfos, **en complément du SNU Ainfos envoyé par Bourg** :

1) Second mouvement

- *forum à renseigner : on compte sur vous !*
- *infos logement en ligne*

2) Carte scolaire : prochain groupe de travail le 23 juin

3) Dernière RIS le 29 juin 2016 : programmes 2016, livrets scolaires ...

- *Inscriptions jusqu'au mercredi 22 juin : merci de nous mettre en copie*

4) Vie trop chère : projet d'action en justice pour obtenir l'Indemnité de Résidence



Bonne lecture à tous !

1) Second mouvement

- **Forum** : <http://snuipp.yourforum4u.com/>

Nous avons commencé à le remplir. Merci de nous aider à renseigner les personnes qui participent au second mouvement en indiquant sur ce forum les infos dont vous disposez sur les postes vacants (niveau, effectif, logement ...), ceci notamment afin d'éviter de nombreux coups de fils dans votre école.

- **Se loger dans le Pays de Gex**

Pour tout savoir des démarches à effectuer, RDV sur cette page (merci de diffuser ces infos aux jeunes collègues arrivant dans la région) : <http://01.snuipp.fr/spip.php?article1153>

Une liste des logements vacants est en ligne et sera distribuée mercredi aux collègues participants au second mouvement.

2) Carte scolaire : prochain groupe de travail le 23 juin

Le prochain **groupe de travail** qui étudiera **les ouvertures et fermetures de classe** se tiendra **jeudi 23 juin**. Sur les 70 postes alloués par la Rectrice au département de l'Ain, environ 40 postes (dont 20 dans le seul Pays de Gex !) ont été utilisés lors du 1er round de la gestion de la carte scolaire 2016.

Vous trouverez ci joint les informations dont nous disposons à ce jour. Merci de nous tenir informé de la situation de votre école afin que nous puissions la défendre lors de ce groupe de travail.

3) Réunion d'Informations Syndicales du mercredi 29 Juin

Le mercredi **29 juin de 9h à 12h à la cafétéria Jean Monnet** (Saint Genis Pouilly), se tiendra **la 3ème RIS de l'année** dans le Pays de Gex, **ouverte à tous, syndiqué-es ou non**.

Au programme :

- *Nouveaux programmes 2016 (cycles 2 et 3)*
- *Livrets scolaires : ce qui va changer à la rentrée*
- *Questions diverses (faites-les nous remonter)*

Suivi d'un apéro de fin d'année ?!

Pour participer à cette RIS :

- 1) Envoyer le mail suivant (dûment rempli) à la circo (ce.0011371k@ac-lyon.fr), **AVANT le mercredi 22 Juin.**
- 2) Joindre à ce courriel une demande d'autorisation d'absence de droit (**ci jointe**) et cocher "réunion syndicale" (*attention pour "raisons de service", le DASEN peut refuser que tous les enseignants d'une même école participent à une RIS sur temps scolaire : nous contacter dans ce cas*)
- 3) Merci de nous mettre en copie pour avoir une idée du nombre de participants (snu01.paysdegex@wanadoo.fr)

NOM Prénom :

A M. l'Inspecteur de l'E.N. du Pays de Gex

Ecole : Date :

*Les personnels soussignés ont l'honneur de vous informer qu'ils participeront, conformément au nouvel arrêté (Arrêté du 29 août 2014) relatif aux modalités de mise en place des réunions d'information syndicale (en application du Décret n°82-447 du 28 mai 1982 relatif à l'exercice du droit syndical dans la fonction publique), à la réunion d'information syndicale organisée par le SNUipp01, **le mercredi 29 juin de 9h à 12h à Saint Genis Pouilly.***

4) Vie TROP Chère : projet d'action en justice pour obtenir l'Indemnité de Résidence

Un collectif d'enseignants du lycée de Ferney vient de créer une association (**Pays de Gex Solidaires**) dont le but est de lancer une action en justice pour obtenir l'indemnité de résidence. Cette action est complémentaire à l'action syndicale que nous menons au sein du collectif intersyndical. C'est pourquoi nous relayons cet appel.

Bonjour à tous,

Nous avons lancé un projet d'action en justice pour obtenir l'indemnité de résidence due aux fonctionnaires des zones où la vie est chère. Ce projet consiste à contester au tribunal les textes qui ne définissent pas les communes du Pays de Gex comme éligibles à cette indemnité (alors que des communes où le niveau des prix, notamment immobiliers, est moins élevé la touchent). Cette action se veut en articulation avec d'autres méthodes de revendication, en particulier l'action syndicale, et le fait d'œuvrer ensemble par des moyens différents ne peut qu'accroître nos chances de succès.

Nous avons parlé de notre démarche à une avocate, Maître Albert, qui a accepté de nous représenter et qui nous affirme qu'elle a de bonnes chances d'aboutir. Ce choix de recourir à un avocat nous permet de nous donner les meilleures chances de réussir. Il implique aussi un coût de 3000 euros. C'est pourquoi nous lançons cette grande collecte pour rassembler tous ensemble les ressources qui nous permettront d'améliorer les conditions de vie de tous les fonctionnaires d'État gessiens.

Pour soutenir cette action, vous pouvez nous remettre vos dons par chèque (à l'ordre de Pays de Gex - Solidaires, l'association créée pour organiser ce projet), en liquide, ou via cette plate-forme de collecte sur Internet : <https://www.lepotcommun.fr/pot/um3mqcfj>. Vous avez par ailleurs la possibilité de nous rejoindre au sein de Pays de Gex - Solidaires pour les diverses démarches en lien avec ce projet.

Nous restons à votre disposition pour toute question sur le sujet de l'indemnité de résidence et sur ce projet d'action en justice,

Anne Laure Buchon, Jean-Loup Kastler et Vincent Szlingier

Merci de votre attention et de votre confiance

A bientôt !

Doriane Jastroszewski et Yoann Robert
Antenne du Pays de Gex : 07.83.13.14.07